DEPOT N° 43

"STEPHANIE DEMERY ET COMPAGNIE"

Société à Responsabilité Limitée
au Capital de 50.000 F

SIEGE SOCIAL : CANNES 06

Les Grays d'Albion - 17, La Croisette

R.C.S. CANNES B 320.978.158
n° de Gestion : 81 B 95

Rapport du Commissaire aux Apports sur les apports en nature effectués par la Société à Responsabilité Limitée "Stéphanie Demery et Cie" à la Société Anonyme : "Ets Charles Demery".

Jean ISNARD

Commissaire aux Comptes
Inscrit près la Cour d'Appel
de NIMES

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal de Commerce de TARASCON en date du 26 Novembre 1993, je vous présente mon rapport sur l'appréciation de la valeur des apports en nature devant être effectués par la S.A.R.L. "Stéphanie DEMERY et Cie" à la S.A. "Ets Charles DEMERY".

I - EXPOSE SUR L'OPERATION PROJETEE :

Sociétés Concernées :

* La Société "Stéphanie DEMERY et Cie" a pour objet social "la commercialisation de tous tissus et articles confectionnés, la vente au détail et demi-gros de linge de maison et de table, de vêtements de prêt à porter, de chaussures et de tous articles de cuir, d'objets de décoration, de papier peint, de faïence, de poterie et de tous produits de beauté et parfums, l'exploitation de tous fonds de commerce ayant cet objet et d'une manière générale la distribution et la vente de tous articles portant la marque "SOULEIADO".

Elle a été constituée pour une durée de cinquante années à compter du 23 avril 1981, date de son immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés sous la forme d'une société en commandite simple puis transformée en Société à Responsabilité Limitée.
Son capital de 50.000 F est entièrement libéré.

* La Société "Ets Charles DEMERY" est une Sté Anonyme au capital de 5.160.000 francs dont le siège social est à TARASCON, 39 rue Proudhon, régulièrement immatriculée au Registre du Commerce et des Stés de TARASCON sous le numéro B 735-680-290 et sous le numéro de gestion 56 B 29.

Son objet social est "la confection d'articles fantaisie en tissus pour dames et pour l'ameublement, le négoce en gros et demi-gros de tous textiles, l'exploitation de la marque "SOULEIADO"

Elle a été constituée pour une durée de 99 ans à compter du 1er Janvier 1946 ;

Liens entre les Sociétés :

La Sté "Ets Charles DEMERY" détient la totalité des parts de la Sté "Stéphanie DEMERY et Cie".

Contexte et but de l'opération :

Dans le cadre d'une restructuration globale du groupe "DEMERY" visant à réduire l'ensemble des frais de gestion du Groupe, il est apparu nécessaire de procéder à la fusion par absorption de la Sté "Stéphanie DEMERY et Cie" par la Sté "Ets Charles DEMERY".

II - EVALUATION ET REMUNERATION DES APPORTS :

Le patrimoine de la Société absorbée "Sté Stéphanie DEMERY et Cie" est apporté à la Sté "Ets Charles DEMERY" dans son intégralité.

Les éléments actif et passif, à l'exception des immobilisations incorporelles qui ne figurent pas en comptabilité et corporelles complètement amorties, ont été apportés pour leur valeur au bilan du 31.10.1993.

L'estimation globale du fonds de commerce, éléments incorporels et éléments corporels attachés s'élève à 3.786.370 Frs.

La Sté "Stéphanie DEMERY et Cie" n'exploite pas directement ce fonds donné en location-gérance à la Sté "Ets Charles DEMERY" et situé à CANNES dans une galerie de prestige.

La valeur retenue, soit 3 786 370 Frs est cohérente avec le résultat qu'aurait donné une estimation à partir des "barêmes par profession" appliqués au chiffre d'affaires réalisé par le fonds donné en location-gérance secteur "prêt à porter de luxe".

La valeur nette de l'ensemble apporté s'élève à 4 020 400 Frs.

La Sté "Ets Charles DEMERY" détenant 100 % des parts de la Sté "Stéphanie DEMERY et Cie" et s'engageant à les conserver jusqu'à la réalisation définitive de la fusion et un échange de droits sociaux étant impossible, il n'est pas établi de rapport d'échange.

Il n'y aura pas lieu à émission d'actions nouvelles de la Sté "Ets Charles DEMERY" ni à augmentation de son capital.

L'actif net apporté, soit 4 020 400 Frs est égal à la valeur comptable des parts de la Sté "Stéphanie DEMERY" dans les livres de la Sté "Charles DEMERY".

III - VERIFICATIONS EFFECTUEES :

J'ai effectué les diligences que j'ai estimé nécessaires selon les normes de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes.

IV - CONCLUSION :

Je dois faire l'observation suivante :

Il apparait à l'actif de la "Sté Stéphanie DEMERY" dans le poste "Autres Créances" un compte "débiteur divers" pour un montant de 114 619 Frs après compensation avec le compte créditeur de l'hoirie DEMERY au cours de l'exercice clos le 31.10.1993.

Cependant, cette observation ne remet pas en cause la valeur globale des apports dont le total s'élève à 4 020 400 Frs.

Fait à AVIGNON,
le 10.01.1994

Le Commissaire aux Comptes
Jean ISNARD,

